

**Commune  
De  
GINGSHEIM**



**Département du Bas-Rhin  
Arr. de Strasbourg - Campagne**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 23 Aout 2013**

Sous la Présidence de M. Dominique GROSS, Maire  
Elus : 11 – En fonction : 9 – Présents : 8

**Absents :**

M. Siefert Eric (excusé) – M. Hofstetter Eric (excusé) – Mme Boisseau Catherine (excusée) – Mme Cuny Carmen (excusée)

**Procurations :**

M. Siefert Eric à M. Heinold Pierre  
Mme Boisseau Catherine à M. Gross Dominique  
Mme Cuny Carmen à M. Alain Becker

Après lecture et validation du procès-verbal de la séance précédente, M. Hauber Fabien prend la parole pour connaître l'état de la situation quant à la mise en place du second bassin de rétention. Le Maire indique avoir réceptionné ce jour le récépissé de dépôt de dossier de déclaration concernant l'aménagement du bassin versant sud et ceci dans le cadre de la demande d'expropriation faite à l'encontre de M. Hartz René.

La DDT atteste l'enregistrement de notre demande et nous informe que le délai d'instruction de cette affaire est porté au 06 octobre 2013.

M. Gross précise qu'il tiendra régulièrement informés les conseillers d'ici le prochain conseil qui se tiendra au courant du mois d'octobre 2013.

**Projet de mutualisation des données comptables**

Le Maire aborde une nouvelle fois le thème de la mutualisation des données comptables de la Commune et rappelle la date butoir du passage obligatoire au PES en date du 01<sup>er</sup> janvier 2015, (protocole d'échange standard et dématérialisation totale des pièces budgétaires). Cette date butoir marquera également la date où le logiciel utilisé actuellement en interne ne sera plus compatible à la gestion des données PES.

Deux solutions sont envisagées :

1/ achat du logiciel comptable et gestion de la comptabilité en commune

2/ mutualisation des prestations comptables au sein de la COM COM.

Il est important de souligner que dans les deux cas, la Commune reste seule compétente dans son organisation administrative, comme dans sa gestion financière.

Après avoir présenté aux conseillers une estimation approximative des coûts engendrés dans les deux cas de figure, le conseil municipal, afin de ne pas se précipiter et en raison de l'absence excusée d'un grand nombre de conseillers choisit de ne pas délibérer avant le 01<sup>er</sup> octobre prochain pour une application au 01<sup>er</sup> janvier 2014.

Une adhésion pourra encore être envisagée après les élections municipales de 2014 pour une application au 01<sup>er</sup> janvier 2015. Cette logistique permettra également d'avoir un recul plus important quant au bilan de la prestation comptable exercée par la Com Com sur les communes « test » et d'avoir par la même occasion une valeur définitive du coût du logiciel.

Voté à l'unanimité.

### **Reversement AGSPCG**

Mme FUSSLER Stella, Trésorière de l'Association de Gestion de la Salle polyvalente a remis à la commune de Gingsheim un chèque de 1.396€ représentant la participation de la salle, au titre des bénéfices réalisés lors de la soirée tarte flambée du Printemps 2013. Cette participation vient en complément de la somme engagée par la Commune pour la réalisation et la mise en place de l'Aire de jeux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter ce chèque et demande à M. Le Maire d'en ordonnancer son encaissement.

Le Conseil Municipal remercie vivement les membres de l'Association de la salle des Fêtes et APPROUVE l'encaissement de ce chèque auprès de la perception de Hochfelden.

### **Ligne de Trésorerie – Crédit Mutuel**

Divers travaux d'investissements réalisés au courant 2013 ont été engagés financièrement par la Commune sans avoir recours à un prêt à long terme. Néanmoins, la Perception de Hochfelden indique qu'il serait nécessaire d'ouvrir une ligne de Trésorerie afin d'assurer les flux financiers jusqu'à fin Décembre 2013, le remboursement de TVA de certaines factures n'étant attendu qu'en 2014/2015.

Le Maire présente aux conseillers un bilan financier excédentaire au 31/12/2013, (annexé à ce compte-rendu) cependant la logistique entre les dépenses et les recettes laisse entrevoir des décalages pouvant induire des intérêts moratoires.



Considérant les dépenses attendues jusqu'à fin décembre 2013,  
Considérant les recettes attendues jusqu'à fin 2013, le maire propose aux conseillers l'ouverture d'une ligne de Trésorerie de 30.000€ tout en précisant que le principe d'une ligne de Trésorerie consiste à ne débloquer que la somme nécessaire.

Deux offres ont été retenues :

1/ Caisse d'épargne – jusqu'au 30/09/2014

Taux Euribor 3 mois de 0.23 + marge de 2.30 point soit un taux de 2,53%

Frais de dossier négocié à 200€

2/ Crédit Mutuel – jusqu'au 30/09/2014

Taux Euribor 3 mois de 0.22125 + marge de 1.80 point soit un taux de 2,02%

Frais de dossier négocié à 150€

Après examen des offres, le Conseil Municipal décide de solliciter la ligne de Trésorerie auprès du Crédit Mutuel, pour un montant de 30.000€ aux conditions suivantes :

- Durée conventionnelle de 12 mois, suivie d'une période renouvelable de 12 mois.
- Paiement des agios et décompte des intérêts trimestriels
- Taux Euribor 3 mois + marge de 1.80%, soit à la date du 21 aout 2013 un taux de 2,02%

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à souscrire rapidement le contrat correspondant aux conditions énoncées ci-dessus.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents.

### **Lutte contre les nuisances liées aux pigeons.**

M. Gross explique que suite à la réfection du parvis de l'église et de ses escaliers par la Sté MEAZZA, il apparait important d'en protéger le grès des déjections de pigeons de plus en plus abondantes.

En effet, il semblerait que les mesures de protection installées depuis quelques années ne suffisent plus à empêcher les pigeons de s'installer sur les margelles et sur les gouttières.

Des devis ont été lancés mais en date du 23 aout 2013, et en raison des congés estivaux un seul devis est présenté pour un montant de 1399€ HT. Le Maire propose aux conseillers de remettre à l'ordre du jour du Conseil municipal du mois d'Octobre ce dossier afin de pouvoir confronter plusieurs devis.

Report voté à l'unanimité.

## **Actualisation du bail de location appartement communal**

Melle LERDUNG Mélodie, colocataire de M. BLANCHARD Gauthier a pris contact afin de demander une modification de bail, concernant la location de l'appartement qu'ils occupent depuis Mai 2012. En effet, cette dernière explique que M. Blanchard ne réside plus à Gingsheim et ceci depuis le 01<sup>er</sup> Juillet 2013. Elle souhaite donc que le bail soit porté à son nom en date du 01<sup>e</sup> juillet 2013 afin de pouvoir faire valoir ses droits auprès de la CAF.

M. Gross a pris acte de la demande cependant pour pouvoir finaliser cette dernière, des justificatifs ont été demandé à Melle Lerdung (copie des fiches de paye, copie attestation CAF justifiant des allocations logement et coordonnées du cautionnaire se portant garant de Mélodie).

La Commune reste dans l'attente de ces documents et la requête de Melle LERDUNG sera proposée pour validation à l'avis des conseillers lors du prochain conseil.

Report voté à l'unanimité.

## **Point divers**

1/ Le Maire indique aux conseillers avoir signé avec M. SPECHT Rémy un constat à l'amiable suite à l'incident causé par ce dernier au courant du mois d'Aout 2013. En effet, en reculant avec son véhicule, M. Specht a endommagé le vitrage de l'abribus de la rue principale. Un devis sera demandé pour remplacement de ce vitrage et pris en charge par Groupama, dans le cadre de l'assurance de M. SPECHT.

2/ Le 19 juillet 2013 s'est tenue en notre mairie une réunion de travail, sur le thème de la réfection de la Rue principale. M. Gross avait réuni M. Undreiner pour le Conseil général, M. Wankmuller pour le SDEA et M. Schmaltz pour le Sictu afin de coordonner au mieux ces importants travaux à démarrer à l'automne 2013.

La logistique pourrait être à la suivante : 2013 pour le SDEA, 2014 pour le SICTEU et 2015 pour le Conseil général.

Si ces travaux n'engagent pas de frais pour la Commune, il n'en est pas de même pour la réfection des trottoirs et la pose de nouveaux éclairages. En effet, ces travaux s'inscriraient dans une suite logique des travaux cités en amont. M. Gross précise à ce titre que le nouveau contrat de territoire démarrera en 2015 et qu'il sera opportun d'y inclure cet important projet.

3/ M. Alain Becker aborde le sujet de l'écoulement de l'eau dans le ruisseau, dans la partie basse du village. En effet, surtout dans cette partie, les « U » en béton sont très dégradés, et méritent peut être une réfection.

Cependant, une réparation n'est pas possible, et une réfection totale ne semble pas envisageable dans l'immédiat.

Le Maire clôture la séance à 23h45.

Registre de Conseil Municipal du 23 aout 2013

Rendu exécutoire le 23 aout 2013

Suite à l'affichage et à la diffusion le 23 aout 2013

Et la transmission en préfecture le 26 aout 2013.

Le Maire

Dominique Gross

Commune

Bilan comptable prévisionnel

Intitulés	Dépenses	Intitulés	Recettes
Factures Aout 2013	692,95 €	Remb. Frais SIVOS	5 219,26 €
Salaires de 08 à 12/2013	13 294,25 €	Loyers appartement	2 580,00 €
Urssaf	2 500,00 €	Loyers terrains communaux	1 352,00 €
Ircantec	600,00 €	Dotation globale de 09 à 12/2013	39 340,00 €
Frais SIVOS	8 462,60 €		
Fete de Noel 2013	1 200,00 €		
Convention fascines	600,00 €		
ARTELIA	9 209,00 €		
Devis Pigeons	1 673,20 €		
Fabrique de l' eglise	516,00 €		
SDEA Sictou 3eme tr.	500,00 €		
ES	900,00 €		
Taxe fonciere 2013	2 500,00 €		
Factures	500,00 €		
	<b>43 148,00 €</b>		<b>48 491,26 €</b>
Balance excédentaire	<b>5 343,26 €</b>		